La licence en bref

Accès à la formation

- **1re année :**
  - Bac général spécialités SVT ou biologie/écologie, Physique-Chimie et mathématiques complémentaires conseillées, ou spécialité mathématiques
  - Autres bacheliers : APILS* conseillée
- **2e année :**
  - Licence 1 Sciences de la vie validée
  - Autres licences 1, sur dossier
  - Classe préparatoire, DUT/BUT, BTS sur dossier
- **3e année :**
  - Licence 2 Sciences de la vie validée
  - Autres licences 2, sur dossier
  - Classe préparatoire, DUT/BUT, BTS sur dossier
- Validation des acquis
- Formation initiale et continue

Qualités attendues

- Un intérêt certain pour l'ensemble des disciplines scientifiques.
- Compétences rédactionnelles
- Rigueur de travail

Lieux de la formation

- 2 sites au choix et selon parcours : Anglet ou Pau

Après la licence *(Promotion 2024)*

- 85% des diplômés ont poursuivi leurs études

Taux de réussite en L1 *(Promotion 2024/2025)*

- Bac général : 53% - Bac techno. : 19%

*Année préparatoire à l'insertion dans les licences scientifiques

Durée de la formation

- 3 ans - 6 semestres de 13 semaines
- ≈ 23h hebdomadaires - 570h/an

Organisation des enseignements

- Cours magistraux (en amphi)
- Travaux dirigés (40 étudiants maximum)
- Travaux pratiques (20 étudiants maximum)
- Stage(s) et pédagogie de projet pour mettre en pratique les compétences travaillées lors de la formation

Contrôle des connaissances

- Contrôle continu intégral

Langues vivantes

- Anglais obligatoire chaque semestre
- Autres langues possibles en option

Mobilité internationale

- La mobilité est favorisée grâce à des programmes d'échanges avec des universités partenaires.

Atouts

- Effectifs limités
- Suivi individualisé et accompagnement des étudiants : contrôle d'assiduité, aide à l'orientation et à la construction de son projet professionnel...
- Pédagogie innovante
- Matériel numérique et scientifique performant
- Vie étudiante riche (sport, culture, associations...)

Contacts & infos pratiques

Contacts des scolarités

ANGLET

Université de Pau et des Pays de l'Adour - Collège STEE
1 Allée Parc Montaury - Bâtiment 1
64600 ANGLET
+33 (0)5 59 57 44 03
stee_scolarite_anglet@univ-pau.fr

PAU

Université de Pau et des Pays de l'Adour - Collège STEE
Scolarité - BP 1155 - 64013 Pau Cedex
+33 (0)5 59 40 79 66
secretariat-sciencesdelavie@univ-pau.fr

MODALITÉS D'ADMISSION
L1 : Parcoursup / L2 & L3 : eCandidat

MODALITÉS D'INSCRIPTION
https://www.univ-pau.fr/inscriptions

+ d'infos

- **La Licence Sciences de la vie**
  https://formation.univ-pau.fr/l-sv
- **L'Université de Pau et des Pays de l'Adour**
  https://www.univ-pau.fr
- **Le collège STEE**
  https://college-stee.univ-pau.fr
- **L'Orientation et l'insertion professionnelle**
  https://scuio-ip.univ-pau.fr
- **La DFTLV** - Formation continue et apprentissage
  accueil.dftlv@univ-pau.fr
  https://dftlv.univ-pau.fr
  À contacter également pour toute information sur la reprise d'étude (modalités, tarifs, financement...)
- **La Mission handicap** - Accompagnement des étudiants en situation de handicap
  https://www.univ-pau.fr/handicap

Conception : Direction de la communication - Impression : Centre de reprographie - UPPA - Septembre 2026

LICENCE

Sciences de la vie

- ENVIRONNEMENT
- MICROBIOLOGIE
- BIOLOGIE CELLULAIRE
- BIOLOGIE MOLÉCULAIRE
- BIOLOGIE DES ORGANISMES
- PHYSIOLOGIE ANIMALE ET VÉGÉTALE
- BIOCHIMIE
- BIOINFORMATIQUE
- BIOSTATISTIQUE
- GÉNÉTIQUE
- ÉCOLOGIE
- ACCÈS SANTÉ
- PRÉPARATION CAPES

UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

DIPLÔME NATIONAL DE LICENCE CONTRÔLÉ PAR L'ÉTAT

https://formation.univ-pau.fr/l-sv

Objectifs de la licence

Cette licence vise à assurer une formation de base dans les différents domaines de la biologie, en mettant l'accent sur les concepts et les développements méthodologiques les plus récents.

Elle étudie l'ensemble des organismes vivants (animaux, végétaux, microorganismes) dans des enseignements de biologie animale et végétale, biologie cellulaire et moléculaire, génétique, physiologie végétale et animale, immunologie, écologie et biochimie. Elle s'appuie également sur d'autres disciplines scientifiques (chimie, mathématiques, physique).

Organisation de la formation

LA LICENCE SCIENCES DE LA VIE

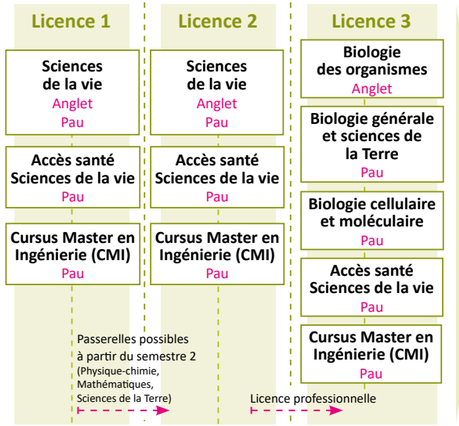

POURSUITE D'ÉTUDES

Master à l'UPPA

- Dynamique des écosystèmes aquatiques (DynEA) - *Anglet*
- Qualité des milieux aquatiques (QuaMA) - *Anglet*
- Biologie moléculaire et microbiologie de l'environnement (BME) - *Pau*
- Évaluation, gestion et traitement des pollutions (EGTP) - *Pau*
- Sciences analytiques pour le vivant et l'environnement (SAVE) - *Pau*

Master d'une autre université
Française ou étrangère

Écoles d'ingénieurs et vétérinaires
Sur concours ou sur titres

Accès filières santé

Concours enseignement ou fonction publique

Au niveau Licence 1 & 2

Sur les campus d'Anglet et de Pau - **Le parcours Science de la vie**

Le semestre 1 est un semestre d'entrée dans l'enseignement supérieur. La moitié seulement des enseignements sont disciplinaires : évolution et diversité, biologie cellulaire, macromolécules.
Des enseignements complémentaires sont proposés par les autres mentions en Sciences et technologies (Physique, chimie, mathématiques, sciences de la Terre) permettant une réorientation dans une autre mention de licence en fin de semestre.

Au semestres 2, 3 et 4 : acquisition progressive des connaissances.
Ils ont pour but de donner aux étudiants une formation scientifique de base dans les différents domaines de la biologie, (écologie, biologie végétale et animale, biochimie, biologie cellulaire et moléculaire, génétique, microbiologie, physiologie végétale et animale) mais aussi les compétences nécessaires en chimie, mathématiques, physique ou géosciences.

Sur le campus de Pau - **Le parcours Accès santé Sciences de la vie**

En plus du cursus de la licence SDV qui permettra d'acquérir des solides bases disciplinaires, les étudiants de LAS SDV devront valider des unités d'enseignement en santé, dispensées à distance par l'Université de Bordeaux, afin d'accéder, à l'issue de la L2 ou L3, aux filières de santé après une phase d'admissibilité, puis d'admission.

Au niveau Licence 3

En troisième année de licence (semestres 5 & 6), trois parcours sont proposés.
L'étudiant choisit son parcours en fonction de son projet de poursuite d'études et professionnel.

Sur le campus de Pau
Le parcours Biologie cellulaire et moléculaire

Ce parcours prépare les étudiants aux masters dans les domaines de la santé, l'environnement, la microbiologie, l'écologie, les biotechnologies, l'agronomie et l'agro- alimentaire(Master microbiologie BME à Pau).

Sur le campus de Pau
Le parcours Biologie générale et sciences de la Terre

Ce parcours est plus particulièrement destiné aux étudiants souhaitant se diriger vers les carrières de l'enseignement et aux domaines de l'environnement, l'écologie, l'agronomie et l'agroalimentraire.

Sur le campus d'Anglet
Le parcours Biologie des organismes

Ce parcours prépare les étudiants aux masters en lien avec les aspects physiologiques, génétiques, écologiques et de l'étude et de la gestion de la faune et de la flore dans les écosystèmes (Masters d'écologie en général, Master sciences de l'eau : parcours DynEA, à l'UPPA).

Débouchés professionnels

Après une formation adaptée, les études en Sciences de la vie offrent de nombreux débouchés professionnels et permettent de s'orienter vers de multiples secteurs d'activité.

Recherche / Développement

- Technicien en laboratoire de recherche*
- Chercheur / Enseignant-chercheur (Ecologie, Santé, Biotechnologies ...)***
- Ingénieur de recherche**
- Attaché de recherche clinique**/***
- Responsable de laboratoire***
- Bioinformaticien**/***

Production / Industrie

- Chef de projet R&D**/***
- Ingénieur Agro-Alimentaire**
- Biologiste médical**
- Responsable du développement commercial**/***
- Responsable secteur et qualité**/***
- Chef de chantier dépollution**

Écologie / Environnement

- Ingénieur environnement**
- Gestionnaire espaces naturels*/**
- Chargé d'études environnement*/**
- Technicien en restauration des écosystèmes*
- Écologue**/***

Enseignement

(concours CRPE ou CAPES en L3, Agrégation en M2)

- Professeur des écoles**
- Professeur de SVT en collège-lycée**
- Professeur de SVT dans le supérieur**/***

Métier accessible avec un diplôme de niveau : * Bac +3 / ** Bac +5 / *** Bac +8